

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL  
PROGRAMME DE MAÎTRISE – PROPÉDEUTIQUE

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES STAGES TRS 6840 et TRS 6850  
HIVER ET PRINTEMPS 2021

---

Jeudi 14 janvier 2021	<p><b>Journée de supervision collective pour les stagiaires</b> : la préparation au stage et le contrat pédagogique (3h), travail individuel sur le contrat pédagogique (3h).</p> <p>Rencontre collective d'orientation des stages <u>pour les superviseuses seulement</u>, de 13h30 à 16h30</p>
Lundi 18 janvier	Début du stage 1.
Du 18 au 28 janvier	Rédaction du <i>Contrat pédagogique</i> --- <i>stage 1</i> .  Rencontre des milieux par la coordonnatrice de stage.
Jeudi 28 janvier	Date limite – remise du <i>Contrat pédagogique</i> – <i>stage 1</i> à la coordonnatrice de stage.
Jeudi 11 février	Date limite --- remise à la superviseure de stage du document descriptif <i>Contexte organisationnel et communautaire</i> .
Jeudi 18 février	Stage en AM. <b>Supervision collective en PM pour les stagiaires</b> (3h30)
Du 15 au 18 février	Évaluation par la superviseure du document descriptif <i>Contexte organisationnel et communautaire</i> .
Jeudi le 11 mars	Date limite --- remise à la superviseure du document présentant une <i>Évaluation/analyse d'une situation sociale ou d'une demande</i> .
Du 15 mars au 18 mars	Évaluation par la superviseure du document <i>Évaluation/analyse d'une situation sociale ou d'une demande</i> .
Du 15 mars au 25 mars	Rencontre d'évaluation du stage 1 avec la coordonnatrice de stage via skype.  Discussion de l'évaluation réalisée par la superviseure des apprentissages de la stagiaire en stage 1.

**ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL  
PROGRAMME DE MAÎTRISE – PROPÉDEUTIQUE**

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES STAGES TRS 6840 et TRS 6850  
HIVER ET PRINTEMPS 2021**

Jeudi le 25 mars	Fin du stage 1.
Vendredi 26 mars	Date limite --- dépôt par la superviseure de l'évaluation des apprentissages à la coordonnatrice de stage
Du 29 mars au 2 avril	Relâche de stage
Jeudi 1 <sup>er</sup> avril	<b>Journée de supervision collective pour les stagiaires</b> : le bilan collectif du stage 1 (3h), travail individuel sur le contrat pédagogique (3h).
Lundi 5 avril	Début du stage 2.
Du 5 au 15 avril	Rédaction du <i>Contrat pédagogique</i> --- stage 2.
Jeudi 15 avril	Date limite – remise du <i>Contrat pédagogique</i> – stage 2 à la coordonnatrice de stage.
Jeudi 6 mai	Stage en AM. <b>Supervision collective en PM pour les stagiaires</b> (3h30)
Du 31 mai au 10 juin	Rencontre d'évaluation du stage 2 avec la coordonnatrice de stage via skype.
Jeudi 3 juin	Date limite – remise du document <i>Rapport de stage</i> à la superviseure.
Du 7 au 10 juin	Rapport de stage évalué par la superviseure.  Discussion sur l'évaluation par la superviseure des apprentissages de la stagiaire en stage 2.
Jeudi 10 juin	Stage en AM. <b>Supervision collective en PM pour les stagiaires</b> (3h30)  Fin du stage 2.  Date limite – remise de l'évaluation des apprentissages par la superviseure à la coordonnatrice de stage.